

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 17 janvier 2023, a adopté le règlement suivant :

1374-2023 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° 1241 RELATIF À LA CRÉATION D'UN FONDS DE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU AFIN DE MODIFIER L'ARTICLE 4

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement numéro 1374-2023](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 10 février 2023.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe